



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 246 – 21 mai 2024

Les titres à la une

Afrique centrale : succès du Forum économique organisé en marge de la visite du Président de la RDC à Paris

Afrique de l'Est : l'Ouganda pourrait bientôt sortir de la liste des pays les moins avancés (PMA)

Afrique de l'Est : 2 Md EUR d'engagements réunis en faveur du Soudan lors de la conférence de Paris

Afrique de l'ouest : le Nigéria chute du 1er au 4^e rang des économies africaines

Afrique australe : le Zimbabwe introduit une nouvelle monnaie

LE CHIFFRE À RETENIR

3,8 %

Le taux de croissance projeté pour l'Afrique subsaharienne en 2024 selon le FMI, **contre 3,2 % au niveau mondial**

Table des matières

Focus	4
Conjoncture	4
Environnement des affaires	9
Projets et financements	11
Secteurs d'activités	13
• Energies et matières premières	13
• Industrie, transports et services	16
• Agriculture et agroalimentaire	21
Agenda	23
Contacts	27

FOCUS

« Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne » du FMI

Un rebond modeste de l'activité économique en Afrique subsaharienne en 2024, qui devrait se poursuivre en 2025

A l'instar de la Banque mondiale, les récentes prévisions du FMI pour 2024 soulignent un rebond de l'activité économique en Afrique subsaharienne. En effet, après avoir baissé à 3,4 % en 2023, la croissance économique du continent devrait rebondir à 3,8 % en 2024, et est projetée à 4 % pour 2025. Ce rebond est porté principalement par les pays exportateurs de pétrole, qui devraient, en moyenne, bénéficier d'un regain de croissance de 1,5 point de pourcentage en 2024.

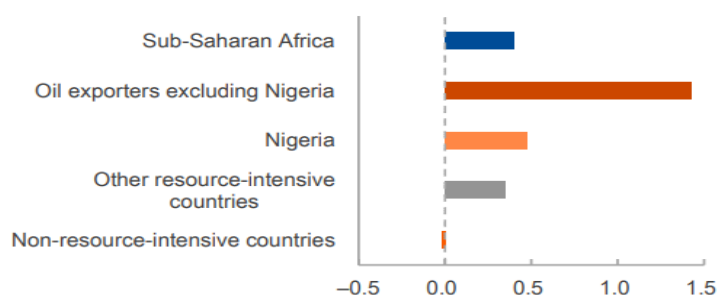
La reprise économique est également marquée par le fait que les pays de la région aient de nouveau accès aux marchés internationaux (notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Kenya), et que les ratios de dette publique sur PIB semblent se stabiliser. Concomitamment, le taux médian d'inflation est descendu à 6% en février 2024, contre 10% en novembre 2022.

Néanmoins, en plus d'importants remboursements de dettes durant les deux prochaines années, les pays de la région demeurent soumis à une pénurie de financement et des coûts d'emprunt élevés, accroissant ainsi les risques de refinancement. La région reste toujours vulnérable aux chocs, tant internes qu'externes, dont notamment un ralentissement de la demande externe, une aggravation des tensions géopolitiques mondiales, l'instabilité politique et sécuritaire ainsi que les aléas climatiques.

Le Niger et le Sénégal, les économies les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne en 2024

En Afrique de l'ouest (hors Nigéria-Ghana), la croissance économique en 2023 a été, pour la majorité des pays, en baisse par rapport à 2022. Toutefois elle devrait nettement s'améliorer en 2024 pour quasiment tous les pays. Ainsi, le Niger et le Sénégal devraient enregistrer les plus importants taux de croissance de la sous-région, voire de l'Afrique subsaharienne en 2024, avec respectivement 10,4% et 8,3%, grâce principalement à la mise en exploitation de projets gaziers et pétroliers. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2025, avec notamment une croissance estimée à 10,2% au Sénégal.

Graphique : variation de la croissance du PIB entre 2023 et 2024



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale

Nigéria – Le Nigéria passe de la 1ère à la 4ème place parmi les économies africaines

L'économie nigériane, qui était la plus importante d'Afrique en 2022, devrait passer à la quatrième place cette année, et y rester au moins jusqu'en 2029. Les Perspectives de l'économie mondiale du FMI estiment le produit intérieur brut du Nigeria à 253 Md USD en 2024 (soit -26,9 % en deux ans en dollars courants), derrière l'Algérie à 267 Md USD, l'Égypte à 348 Md USD et enfin l'Afrique du Sud à 373 Md USD. La situation du Nigeria s'est dégradée essentiellement en raison de l'inflation élevée et de la chute du naira sur le marché des changes. L'Égypte a également laissé flotter sa monnaie, ce qui a entraîné une chute de près de 40 % de la valeur de sa livre par rapport au dollar le mois dernier. Contrairement au naira et à la livre égyptienne, la valeur du rand sud-africain est restée stable : il n'a perdu que 4 % de sa valeur par rapport au dollar cette année. L'Algérie quant à elle, membre de l'OPEP+, a bénéficié des prix élevés du pétrole et du gaz provoqués d'abord par l'invasion de l'Ukraine par la Russie puis par les tensions au Moyen-Orient. Le FMI a toutefois relevé ses perspectives de croissance pour le Nigéria en 2024 : le Fonds table désormais sur 3,3 %, contre 3,0 % auparavant.

Afrique australe – Le FMI publie ses nouvelles prévisions macroéconomiques

Le FMI a présenté, le 16 avril, ses prévisions macroéconomiques. Pour l'Afrique australe a été revue à la baisse à 1,8 % (soit -0,7 points par rapport aux dernières prévisions du FMI, et après 1,4% en 2022). Alors que la progression de l'activité devrait atteindre 3,8 % en Afrique subsaharienne, la sous-région est la moins dynamique du continent. Cette contre-performance est liée à la dégradation des perspectives de l'Afrique du Sud, qui compte pour près de 60 % de l'activité de la zone. Après une hausse du PIB de 0,6 % en 2023, la croissance devrait en effet rester atone en 2024 (0,9 %), un niveau de 0,9 point inférieur aux prévisions d'octobre. Les crises énergétiques et logistiques devraient ainsi continuer d'entraver les secteurs productifs, alors que le commerce extérieur devrait pâtir de la modération des cours des matières premières minières. Les prévisions sont également abaissées pour l'Angola, seconde économie de la sous-région (+2,6 % soit -0,7 point par rapport aux précédentes estimations, et après 0,5 % en 2023 – en lien avec la modération anticipée des cours du pétrole et la forte dépréciation de la devise locale), au Botswana (+3,6 %, soit -0,5 point, après 3,2% en 2023) et au Zimbabwe (+3,2 % soit -0,4 point, après 5,3 % en 2023). Les prévisions sont maintenues en Namibie (+2,7 % en 2024 après 3,2 % en 2023), au Mozambique (+5

% en 2024 après 6 % en 2023) et au Malawi (+3,3 % après 1,6 % en 2023). Elles sont réhaussées en Zambie (+4,7 % soit +0,4 point, après 4,3 % en 2023).

Afrique centrale – Première session ordinaire du comité de politique monétaire de la BEAC

Lors de la première session ordinaire du comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC, tenue le 25 mars 2024, l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales ont été examinées. Au niveau sous-régional, pour 2024, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 3,6 % en moyenne annuelle contre 2,2 % en 2023. Le taux d'inflation des pays de la CEMAC devrait s'établir à 5,5 % contre 5,6 % en 2023. Par ailleurs, un léger repli de 2,7 % des réserves de change à 6 700 Mds FCFA est attendu à fin 2024. Concernant l'orientation de la politique monétaire de la BEAC, plusieurs facteurs ont milité en faveur du maintien du taux directeur à son niveau actuel. Ces facteurs comprennent des réalisations macroéconomiques favorables, une position extérieure confortable, et des anticipations de pressions inflationnistes mondiales moins fortes. En conséquence, le taux d'intérêt des appels d'offres et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus inchangés, respectivement à 5,00 % et à 6,75 % pour le 2ème trimestre 2024.

Bénin – S&P rehausse la notation financière du pays de "B+" à "BB-"

Le 19 avril 2024, l'agence de notation internationale Standard & Poor's (S&P) a relevé la note souveraine à long-terme du Bénin de "B+" à "BB-", avec une perspective stable. Selon l'agence, cette amélioration de la note du pays se justifie par des perspectives économiques solides, à savoir : un taux de croissance qui devrait atteindre 6,4% en moyenne sur la période 2024-2027, grâce à la poursuite par des réformes structurelles et des investissements publics en vue de la diversification de l'économie, illustrée entre autres par le développement de la zone industrielle de Glo Djigbé et l'extension du port de Cotonou ; (ii) une amélioration des recettes publiques, associée à une maîtrise des dépenses publiques, qui favoriseront une réduction du déficit budgétaire et (iii) une gestion proactive de la dette et un bon accès aux financements concessionnel qui ont permis d'améliorer le profil de la dette publique, tout en atténuant l'impact de la hausse des taux d'intérêt.

Cameroun – S&P rehausse la note du Cameroun "CCC+/C" à "B-"

L'agence de notation financière S&P Global Ratings a relevé vendredi 22 mars les notations de crédit souverain à long et à court terme en devises locales et étrangères du Cameroun, passant de « CCC+/C » à « B- » assorties de perspectives

stables. Cette décision a été motivée par une évaluation équilibrée des risques liés à la gestion des finances publiques, à la volatilité des termes de l'échange et à l'instabilité sécuritaire, contrebalancés par des éléments tels que l'accès à un financement concessionnel et le potentiel de croissance économique accru.

Côte d'Ivoire – Accord au niveau des services avec le FMI au titre de la 2ème revue MEDC/FEC et de la 1ère revue FRD

Le 8 avril 2024, les services du FMI et les autorités ivoiriennes sont parvenus à un accord relativement à la 2ème revue du programme économique soutenu par le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité élargie de crédit (FEC), ainsi qu'à la 1ère revue du programme de réforme climatique soutenu par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). L'approbation de cet accord dans les prochains mois par le Conseil d'administration du FMI pour donner lieu au décaissement d'un montant total d'environ 574 M USD. Les performances des programmes ont été jugées satisfaisantes, l'économie ivoirienne étant restée résiliente malgré un environnement extérieur difficile. Les perspectives à moyen terme restent favorables. La croissance est projetée en moyenne à 6,5%, soutenue par une demande intérieure plus forte, une reprise de la production de cacao et une amélioration progressive des conditions extérieures. En outre, le déficit budgétaire s'est réduit de 1,2 point du PIB pour atteindre 5,2% du PIB et devrait maintenir la tendance pour se situer à 3% du PIB en 2025.

Gabon – Emprunt obligataire : le pays recherche 150 Mds FCFA

En plus des deux emprunts obligataires de 200 Mds FCFA, chacun prévu cette année, l'État gabonais vient de lancer une levée de fonds par appel public à l'épargne dénommée « EOG 2024 à tranches multiples ». Cette opération, visant à mobiliser 150 Mds FCFA auprès des investisseurs de la CEMAC, est stratégiquement structurée en trois tranches, chacune adossée à un taux de rémunération et une maturité. Cette structure vise à diversifier les options pour attirer un large éventail d'investisseurs. Cette levée de fonds constitue le premier emprunt obligataire lancé par le Gabon cette année et doit participer aux 578,2 Mds FCFA d'emprunt intérieur prévus par la loi de Finances 2024.

Ghana – Seconde revue du programme FMI

La seconde revue de programme FMI a débouché sur un accord au niveau des équipes. Elle sera portée au Conseil d'administration du FMI pour validation et versement de la troisième tranche d'un montant de 360 M USD de facilité élargie de crédit, prévue en juin. Ce versement est cependant conditionné à l'aboutissement d'un accord sur la restructuration de la dette bilatérale du Ghana

engagée avec le Club de Paris dans le cadre du Cadre commun, conformément aux principes convenus en janvier 2024. Selon le FMI, la plupart des objectifs quantitatifs ont été atteints et les principales réformes structurelles ont été mises en œuvre, notamment dans les secteurs du cacao et de l'énergie. La stabilisation macroéconomique du pays est jugée en bonne voie par le FMI avec une croissance économique estimée initialement à 1,5 % pour 2023 mais qui a finalement atteint 2,9 %, grâce au secteur des services. Les projections de croissance économique s'élèvent à 2,8 % en 2024 et 4,4 % en 2025. Dans le même temps, concernant le traitement de la dette externe privée, Reuters indique que le Ghana n'a pas réussi à conclure un accord avec les détenteurs d'obligations internationales pour restructurer 13 Md USD. Les négociations ont commencé le 16 mars 2024. Le gouvernement indique que les négociations avec les deux groupes de détenteurs d'obligations se poursuivaient, afin que l'accord soit compatible avec les paramètres de viabilité de la dette du FMI.

Guinée – Amendement d'un article des statuts de la Banque centrale

En session plénière, le Conseil national de la transition a adopté, le 24 avril dernier, la proposition d'amendement de l'article 36 des statuts de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Pour rappel, cet article stipule que "le montant total des encours que la Banque Centrale peut accorder à l'État et, le cas échéant, aux organismes et entités publics, ne peut excéder 5% de la moyenne annuelle des recettes publiques ordinaires des trois derniers exercices financiers précédant l'année en cours et pour lesquels les comptes sont disponibles." L'amendement adopté vise en particulier à déroger dans des situations extraordinaires à la contrainte liée au seuil maximum de 5% de moyenne annuelle des recettes des 3 derniers exercices que la BCRG peut accorder au Trésor. L'objectif étant de permettre à l'État d'avoir les ressources nécessaires, au besoin et dans des conditions bien déterminées, pour financer l'économie.

Tanzanie – Amélioration de la notation à long terme de la Tanzanie par Moody's

L'agence de notation Moody's a relevé la notation à long terme de la Tanzanie de B 2 à B 1. Selon Moody's, les titres de dette notés B présentent un caractère spéculatif et sont exposés à un risque de crédit élevé. L'amélioration de la notation est soutenue par la résilience de l'économie tanzanienne dans un contexte marqué par de multiples chocs externes et la mise en œuvre de réformes structurelles qui favorisent l'amélioration du climat des affaires. L'agence de notation a revu les perspectives de positives à stables, du fait des vents contraires auxquels fait face le pays. Si la croissance du PIB devrait rester robuste, soutenue par l'augmentation des investissements et un endettement contenu, le déficit courant persistant et les difficultés d'approvisionnement en devises étrangères menacent l'équilibre extérieur. Les risques environnementaux élevés et la pauvreté persistante pèsent aussi sur le profil de crédit tanzanien. L'amélioration de cette

notation est susceptible d'améliorer la perception des investisseurs nationaux et internationaux et de faciliter l'accès du pays aux marchés des capitaux.

Mozambique – S&P maintient la note souveraine à CCC+

L'agence de notation S&P a maintenu la notation souveraine du Mozambique à « CCC+ », avec une perspective stable – soit sept rangs en deçà de la catégorie « investissement ». L'agence justifie sa décision par les problèmes de trésorerie auxquels est confronté le pays, comme en témoignent les retards de paiements aux créanciers et l'accumulation des arriérés envers ses fournisseurs. Si les perspectives de croissance à moyen terme sont favorables (5,5 % par an en moyenne sur 2024-27), portées par les projets gaziers, l'agence rappelle que les retombées prendront du temps à se matérialiser (2028 pour les revenus gaziers qui atteignent aujourd'hui 75 MUSD par an, soit 0,3 % du PIB). Enfin, bien que certaines réformes soutenues dans le cadre du programme FMI (456 MUSD) progressent (rationalisation de la masse salariale de la fonction publique, etc.), la situation des finances publiques et la gestion de la dette demeurent préoccupantes. Le niveau d'endettement est élevé (79,2 % du PIB fin 2023) et ne devrait reculer que progressivement (73,9 % en 2027). La dette représente un poids non-négligeable sur les finances publiques (intérêt équivalant à 14,5% des revenus de l'Etat) et les déficits publics devraient se maintenir à 4% sur les trois exercices à venir.

Ouganda – L'Ouganda remplit pour la première fois les critères pour être retiré de la catégorie des PMA

Le comité pour la Politique de développement des Nations Unies a annoncé que l'Ouganda avait rempli les critères de sortie de la catégorie des PMA pour la première fois, le 11 mars. La désignation des pays comme étant les moins avancés est basée sur trois critères : i) un niveau de revenu par habitant inférieur à 1 306 USD, ii) un indice de capital humain inférieur à 66 et iii) un indice de vulnérabilité économique et environnementale supérieur à 32. Pour sortir de la catégorie des PMA, un pays doit atteindre 2 des 3 seuils fixés lors de deux examens triennaux successifs. En 2024, l'Ouganda est parvenu à remplir deux des trois critères, affichant un indice de capital humain de 66,33 et un indice de vulnérabilité économique de 28,22. Pour autant, le pays reste à distance du critère de revenu par habitant (909 USD en 2024). Après une recommandation du CDP et une approbation par les organes politiques des Nations unies en 2027, une

période préparatoire minimale de 3 ans est prévue avant la sortie effective de la catégorie au plus tôt en 2030.

Zimbabwe – La Banque centrale introduit une nouvelle monnaie, le ZiG

Début avril, le gouverneur de la Banque centrale du Zimbabwe (RBZ), John Mushayavanhu a annoncé la création d'une nouvelle monnaie, le Zimbabwe Gold (ZiG), qui devra remplacer le Zimbabwe Dollar (ZWL) dès le 30 avril. Les Zimbabweens auront alors 21 jours pour échanger leurs anciens billets contre les nouvelles coupures, allant de 1 à 200 ZiG. La RBZ a fixé le taux de change initial à 13,56 ZiG pour 1 USD. Le décret établissant la nouvelle devise précise qu'elle sera adossée à un panier de réserves composé de devises étrangères et de métaux précieux (principalement de l'or) détenus par la Banque centrale. Ainsi, les autorités affirment que le ZiG est soutenu par 285 MUSD d'actifs de réserves dont 100 M USD et 2,5 tonnes d'or. Si ces estimations s'avéraient justes, le niveau de réserve serait suffisant pour assurer une couverture complète de la monnaie. Cette annonce, qui a pris de cours de nombreux observateurs et partenaires, témoigne des difficultés récurrentes de l'économie à établir une confiance durable dans sa devise domestique (sixième devise depuis l'indépendance du pays en 1980). Pour rappel, le ZWL, avait été introduit en 2019 après une décennie d'économie dollarisée. Cependant, la monnaie souffre d'une crise majeure de confiance, qui s'est accentué depuis le second trimestre 2023, entraînant un dérapage incontrôlé de l'inflation. La monnaie a ainsi perdu plus de 97 % de sa valeur depuis janvier 2022. De facto, l'économie est en grande majorité dollarisée, le dollar américain, étant désormais utilisé dans 85 % des transactions.

Environnement des affaires

RDC – Forum économique organisé lors de la visite du Président Tshisekedi à Paris

Le Président de la République démocratique du Congo (RDC) Félix TSHISEKEDI s'est rendu en France les 29 et 30 avril 2024 pour une visite officielle sur invitation du Président de la République Emmanuel Macron, à la suite de son déplacement en RDC en mars 2023. Une importante séquence économique à Bercy le 30 avril autour de Président TSHISEKEDI a permis de valoriser le potentiel économique de la RDC, encore peu exploité par les entreprises françaises du fait d'un climat des affaires dégradé, et le développement de coopérations dans plusieurs secteurs (minerais stratégiques, énergie, agriculture). Cet évènement organisé conjointement avec le MEDEF International a permis de réunir plus de 300

participants, dont 150 chefs d'entreprises et dirigeants français. La table ronde autour du Président TSHISEKEDI, en présence de la Secrétaire d'État Chrysoula ZACHAROPOULOU chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux et de Philippe LABONNE, Président du comité Afrique de MEDEF International et Président d'Africa Global Logistics, a permis de présenter les opportunités d'investissement en RDC. A cette occasion, la Secrétaire d'Etat a mis en avant les outils de soutien aux exportations vers la RDC, dont l'ouverture de la politique de financement export, le lancement de la Communauté Afrique-France Entrepreneurs en RDC et l'ouverture des négociations pour une convention fiscale, ainsi les financements de l'AFD en RDC et l'aide budgétaire française prévue en 2024.

Afrique – Projet de loi au Sénat américain visant à renouveler le pacte commercial avec l'Afrique jusqu'en 2041

Un groupe bipartisan de sénateurs américains a présenté au Sénat américain un projet de loi portant sur la prolongation jusqu'en 2041 du programme AGOA (African Growth and Opportunity Act), un régime de préférences commerciales accordé depuis l'an 2000 par les Etats-Unis aux pays d'Afrique subsaharienne et expirant en 2025. Chaque année, Washington actualise la liste des pays éligibles à l'AGO, en fonction notamment de leur attachement à l'économie du marché, au respect de l'Etat de droit et aux politiques de lutte contre la pauvreté. Le dispositif prend aussi en considération les avancées ou les reculs démocratiques des pays concernés. Plusieurs responsables américains avaient plaidé ces derniers mois pour la révision des critères d'éligibilité au régime de préférences commerciales ou son remplacement par un nouvel accord commercial au grand dam des pays africains. Ce projet de loi publiquement approuvé par le Président Biden, semble aller dans le sens des pays africains et en particulier de l'Afrique du Sud qui était sous pression américaine au vu de son positionnement diplomatique proche de Moscou et hostile à Israël. Un projet de loi présenté par M. Coons en novembre dernier prévoyait un examen immédiat en dehors du cycle pour l'Afrique du Sud, l'un des principaux bénéficiaires du programme, mais cette disposition n'est pas incluse dans la version du projet de loi soumise au Sénat.

Kenya – Le cinquième cycle de négociations sur l'African Growth and Opportunity Act

Les discussions en personne entre les experts commerciaux du Kenya et des États-Unis se dirigent vers le cinquième cycle de négociations sur l'African Growth and Opportunity Act (AGO), après la conclusion du quatrième cycle qui s'est tenu du 2 au 12 avril à Washington D.C. Le Kenya et les États-Unis se rapprochent d'un accord commercial qui pourrait être mis en place d'ici la fin de cette année, avant que l'AGO n'atteigne sa date d'expiration en 2025. Au cours du cycle de négociation de 11 jours, l'agriculture, l'environnement, les droits des travailleurs, la

lutte contre la corruption et les micro-, petites et moyennes entreprises ont occupé le devant de la scène. La signature d'un accord bilatéral pourrait rapporter au Kenya plus de 2 000 Md KES (14 Md EUR) de revenus d'exportation par an. Les secteurs agricole, manufacturier, textile et minier seront parmi les plus grands gagnants si un accord est conclu.

Nigéria – Le naira s'apprécie de 34,0 % ces deux derniers mois, tandis que les réserves en devises diminuent de 6,7 % en un mois

Le cours du naira s'est nettement repris ces derniers jours (environ 1 150 NGN pour 1 USD au marché officiel, contre 1 600 courant mars). En plus de l'anticipation d'un resserrement monétaire, il faut sans doute y voir l'effet de l'unification des guichets de change et du règlement des arriérés par la CBN, ainsi que la mise à disposition de 20 000 USD par bureau de change agréé, accessibles au prix administré (1 300 NGN par USD).

Ces efforts en faveur du naira sont contemporains d'une diminution importante des réserves en devise (-7,3 Md USD ces 1 derniers mois pour atteindre 31,3 Md USD à la mi-avril – environ 5 mois d'importations). La Banque centrale du Nigeria a toutefois voulu clarifier les raisons selon elle de la baisse significative des réserves de change du pays ce mois-ci (-6,7 Md USD) : celle-ci ne viserait pas principalement à défendre le naira mais plutôt à rembourser partiellement les dettes dues aux créanciers. Le Gouverneur Olayemi Cardoso, qui s'exprimait cette semaine à Washington, a déclaré que la banque centrale s'abstient d'intervenir sur le marché des changes, sauf circonstances exceptionnelles.

Sénégal – Annonce d'un audit des contrats pétroliers, gaziers et miniers

Conformément aux annonces de campagne du nouveau Président, le nouveau ministre de l'Energie et des Mines a déclaré qu'un examen approfondi des contrats de ces secteurs était une priorité pour le Sénégal. Cet examen impliquera la publication des contrats (déjà imposée au pays par l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, dont il est membre), la réalisation d'un audit minier et, si nécessaire, la renégociation de tous les contrats existants. Pour le secteur pétrolier, cela pourrait impliquer des renégociations avec BP sur le contrat pour le champ gazier GTA, partagé avec la Mauritanie, alors que pour le champ pétrolier et gazier Sangomar, c'est l'opérateur australien Woodside qui détient la majorité des parts.

Tchad – Annonce de « mesures sociales », dont la gratuité des services d'accès à l'eau et l'électricité

Le gouvernement tchadien a annoncé le 11 mars, la gratuité de l'eau et de l'électricité ainsi que la prise en charge des arriérés des facteurs d'eau et d'électricité des ménages. Le gouvernement a également annoncé des mesures économiques visant le secteur des transports fortement impacté par l'augmentation des prix du carburant. Les transporteurs bénéficieront d'une réduction de 50% de l'Impôt Général Libérateur dû au titre de l'année 2024, des droits de douanes sur les importations de motocycles, de la taxe circulaire due par les taxis, ainsi que de la taxe mensuelle de location de véhicule due par les agences de transport interurbain.

Projets et financements

Angola – Inauguration du terminal polyvalent du port de Lobito géré par AGL

Le 27 mars a été inaugurée, en présence du ministre des transports, la concession accordée à la société Africa Global Logistics (AGL - ex Bolloré) du terminal polyvalent (marchandises générales et conteneurs) du port de Lobito. Le terminal a une superficie de 241 millions de mètres carrés, une longueur d'amarrage de 1200 mètres, une profondeur de 14,7 m, une capacité de 600 000 tonnes de marchandises diverses et de 250 000 conteneurs 20 pieds par an, faisant de lui le second port du pays. S'il est modeste du point de vue international, ce port bénéficie de l'essor du corridor de Lobito et possède un potentiel important du fait de sa localisation à l'arrivée ou au départ de ce dernier. Le mouvement de marchandises dans le port de Lobito pourrait être proche cette année de 2 M tonnes (1,4 M de tonnes de marchandises manutentionnées en 2023). Le ministre a indiqué que sur un montant de 115 M USD à payer à l'autorité concédante, AGL a déjà versé 80 M USD, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'investissement global de plus de 200 M USD.

Lesotho – La Millennium Challenge Corporation signe un accord de 300 MUSD

La Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé une Convention dans le secteur de la Santé et l'horticulture, pour un montant de 300 MUSD. Pour rappel, le MCC est une agence américaine d'aide au développement qui intervient sous condition d'un engagement des pays en faveur d'une amélioration de la gouvernance, de la liberté économique, de la lutte contre la corruption et de respects des droits démocratiques. Ce programme de subvention, complété par un financement additionnel de 22 MUSD du gouvernement lésothan s'articule autour de trois projets qui visent (i) à renforcer le système de santé en

collaboration avec le Ministère compétent, (ii) développer l'horticulture et l'irrigation pour transformer le modèle de production (iii) renforcer, via une assistance technique, l'environnement des affaires dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie manufacturière et des industries créatives. Le segment horticole devrait permettre la création de 4000 emplois directs.

Mauritanie – 52 M USD de la Banque mondiale pour le secteur de la santé

La Banque mondiale et la Mauritanie se sont accordés sur le lancement d'un nouveau programme dans le secteur de la santé, financé par une combinaison de dons et de crédits de l'IDA (Association Internationale de Développement, entité de la Banque mondiale) d'un montant de 52,3 M USD, auxquels s'ajouteront 15 M USD de dons du GFF (Mécanisme de Financements Mondial). Ce nouveau programme cible en particulier la santé et la nutrition maternelles et infantiles dans les régions rurales, et devrait toucher 2,5 millions de personnes, dont près de 70 000 réfugiés à la frontière malienne.

Rwanda – Signature d'une feuille de route portant sur 400 MEUR de financements de l'AFD entre 2024 et 2028

Stéphane Séjourné et son homologue Vincent Biruta se sont entendus sur une feuille de route représentant 400 MEUR de financements de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les quatre années à venir. La feuille de route prévoit de concentrer les financements dans les secteurs de la santé, du climat ainsi que de la formation des jeunes. L'activité croissante du groupe AFD au Rwanda a permis de mobiliser plus de 500 MEUR de financements français entre 2021 et 2023. Les deux ministres ont aussi signé un accord sur les services aériens, dans la droite ligne de la mise en service de trois vols hebdomadaires entre Paris et Kigali par RwandAir depuis l'été 2023.

Sénégal – Création du Bureau d'intelligence et de prospective économique

Lors du Conseil des ministres du 17 avril 2024, le Président de la République a annoncé la création du Bureau d'intelligence et de prospective économique (BIPE). Ce dernier sera rattaché à la Présidence de la République, de même que le Bureau de suivi-évaluation des projets et programmes, qui sera également créé pour assurer le monitoring des directives présidentielles et du nouveau programme de développement économique (le "PROJET"). La création de ces bureaux s'inscrit dans le cadre de la volonté de supervision et d'évaluation des politiques et

Sénégal – Lancement du projet Hydrospace4Senegal financé par un Fasep de la DG Trésor

Le 17 avril 2024, la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta de Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et les entreprises françaises MEOSS et Blue Water Intelligence (BWI) ont procédé au lancement du projet "Hydrospace4Senegal". En partenariat avec la société sénégalaise Géomatica, le projet prévu sur 18 mois vise à soutenir la SAED dans sa gestion des ressources en eau dans la Vallée en vue d'améliorer la sécurité de l'eau et la production agricole. Grâce à l'utilisation de données satellitaires, le démonstrateur proposé sera un outil d'aide à la décision qui permettra en effet une meilleure maîtrise des ressources en eau. Le projet est financé via le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) de la Direction du Trésor français suite à l'appel à projets 2023 "Agriculture et alimentation durables".

Soudan – 2 Md EUR d'engagements pour le Soudan lors de la conférence de Paris

La conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins, organisée le 15 avril à Paris par la France, l'Allemagne et l'Union européenne, s'est achevée avec succès. Sur le plan financier, les donateurs internationaux ont annoncé la mobilisation de 2,03 Md EUR, dont près de 900 MEUR de l'Union européenne et des états membres et plus de 500 MEUR de la Banque mondiale, pour appuyer les populations civiles au Soudan et dans les pays voisins. L'évènement qui a été adressé par le Président de la République, a rassemblé les ministres et représentants de 58 Etats dont les pays voisins et de la région, en plus des représentants des organisations de l'ONU et humanitaires, des organisations régionales, des institutions financières internationales et de la société civile soudanaise. Il a permis de recentrer l'attention internationale sur la crise soudanaise marquée par un nombre inédit de déplacés estimé à 9 millions de déplacés internes et 2 millions ayant fui le conflit vers les pays voisins. En outre, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite ont annoncé, en marge de la conférence, la reprise des discussions entre les belligérants soudanais à Djeddah dans trois semaines, sans information sur l'accord de ces derniers. Plusieurs médias internationaux ont

par ailleurs rapporté la participation de l’Egypte et des Emirats-Unis à ces discussions.

Secteurs d’activités

Energies et matières premières

Afrique centrale – Interdiction d’exporter du bois sous forme de grume fixée à 2028

Les six Etats de la Communauté Economique d’Afrique Centrale (CEMAC) auxquels s’est joint la République Démocratique du Congo, ont convenu de reporter au 1er janvier 2028 l’entrée en vigueur de la décision d’interdire de « façon absolue » les exportations du bois de grume. Cette décision a été adoptée lors du conseil des ministres de l’Union Economique des Etats d’Afrique Centrale (UEAC) tenue le 23 février 2024 à Bangui. Cette mesure vise à encourager la transformation locale du bois ainsi que les « échanges industriels dans le cadre de l’activation des chaînes de valeurs transfrontalières ». Le Congo et le Gabon sont les seuls pays qui appliquent déjà cette interdiction. Pour rappel, cette décision d’interdire les exportations de bois de grumes, initialement prévu pour janvier 2022, avait déjà connu un report.

Afrique du Sud – Création de la South African National Petroleum Company

Le Ministre des Ressources Minérales et de l’Energie, M. Gwede Mantashe, a annoncé la création du premier conseil d’administration de la South African National Petroleum Company (SANPC). Le conseil sera présidé par l’ancien PDG de PetroSA, Sipho Mkhize, et devrait gérer la fusion des trois entités étatiques formant la nouvelle SANPC ; à savoir PetroSA (exploration, forage et commerce des hydrocarbures), iGas (supervision du secteur, promotion des investissements et pipelines) et le Strategic Fuel Fund (SFF- stocks stratégiques). La National Petroleum Bill, qui devrait être promulguée prochainement, devrait entériner la création de ce géant national des hydrocarbures et a également pour objectif de pallier les défaillances financières de PetroSA, qui pénalisent le secteur des hydrocarbures sud-africain à l’heure où ce dernier a l’ambition de fortement se développer avec la potentielle future exploitation de gisements pétroliers et gaziers dans le bassin de l’Orange et au large de Mossel Bay. La SANPC sera désormais en charge de toutes les activités de la chaîne de valeur du secteur telles que l’exploration, la production, le raffinage, la commercialisation et la vente de produits pétroliers, ainsi que la promotion du développement de l’industrie. Cette restructuration issue de la loi Upstream Petroleum Resources Development définit également les conditions de la participation de l’Etat aux projets pétroliers

offshore, en exigeant une participation de 20 % pour l'État et au moins 10 % pour les personnes éligibles à la législation BEE (Black Economic Empowerment).

Cameroun – Le pays suspendu de l'Initiative pour la Transparence dans le secteur des industries extractives

L'Initiative pour la Transparence dans le secteur des industries extractives (ITIE) annonce dans un communiqué que le Cameroun fait l'objet d'une suspension pour son respect « partiel » de l'exigence relative à l'engagement de la société civile, conformément à l'Article 5 de la Section 4 de la Norme 2019 de l'ITIE. Le Cameroun aura jusqu'au 1er avril 2027, date du démarrage de la prochaine validation, pour mener les actions correctives demandées. Pour mémoire, l'évaluation porte sur l'engagement des parties prenantes, la transparence et les résultats et impacts.

Congo – La production et les recettes pétrolières en baisse en 2023 mais des perspectives plus prometteuses pour 2024

Selon la dernière note de conjoncture de l'économie congolaise, les recettes pétrolières se sont situées à 998,4 Mds FCFA au 31 décembre 2023 contre 1 140 Mds FCFA en 2022, soit une baisse de plus de 12%. La production pétrolière aurait diminué de 2,4% au dernier trimestre 2023 pour se situer à 23,4 M de barils contre 23,9 M au T4 2022 suite à des difficultés techniques de quelques opérateurs. Les exportations de bruts seraient ainsi en repli de 2,5%. Pour 2024, le gouvernement congolais prévoit une augmentation significative de ses revenus pétroliers, projetant ceux-ci à 1 464,9 Mds FCFA, soit une hausse de 466,5 Mds FCFA. Le gouvernement prévoit une extraction de 107,755 M de barils de pétrole, avec un prix moyen du baril de brut congolais à 75 dollars et un taux de change du dollar à 590 FCFA. Parmi les pétroliers, le groupe franco-britannique PERENCO prévoit d'augmenter sa production du fait de deux découvertes géologiques ainsi que des nouvelles techniques que le groupe a développé pour relancer des puits pétroliers en fin de vie.

Congo – La production de gaz liquéfié de la société ENI Congo lancée le 27 février 2024

Le Président congolais, Denis Sassou-N'Guesso a lancé officiellement mardi 27 février 2024 sur le site du champ à gaz Litchendjili, dans le département de Pointe Noire, l'exportation de la première cargaison de GNL issue du projet gazier Congo LNG, en présence de Claudio Descalzi, le PDG d'Eni. Le projet Congo GNL sur Marine XII est le premier projet du genre au Congo. La société Eni Congo y a investi 5 Mds de dollars. La première partie du projet a débuté fin 2023, avec

l'installation d'une première usine flottante de liquéfaction de gaz naturel (Tango FLNG) d'une capacité de 0,6 million de tonnes par an (MTPA) de GNL. La deuxième phase dont le démarrage est prévu en 2025, verra la mise en service d'une deuxième usine FLNG, portant la capacité totale de liquéfaction à 3 MTPA. Les infrastructures de production existantes fourniront environ 4,5 milliards de mètres cubes de gaz par an. C'est en septembre 2023, que la SNPC, Eni Congo et Lukoil ont conclu le contrat avec la multinationale pétro-gazière italienne Eni SPA, pour la vente de gaz naturel liquéfié sur une période de 20 ans.

Gabon – Après Assala, la société pétrolière nationale Gabon Oil Company (GOC) récupère les actifs d'Addax Petroleum

La société pétrolière Addax Petroleum Oil and Gas Gabon, filiale de la société chinoise SINOPEC a rétrocédé à l'Etat gabonais, le permis OBANGUÉ-IRONGU qui lui avait été concédé dans le cadre d'un contrat d'exploitation et de partage de production (CEPP) le 12 mars 2014, pour une durée de 10 ans. La production actuelle de la société est de 6000 barils par jour. Le CEPP n'ayant pas été renouvelé 6 mois avant son échéance, les sites pétroliers objet du contrat retournent dans le domaine public.

Mauritanie – Mine d'uranium de Tiris : estimations des ressources revues à la hausse

Prévu pour entrer en production dès 2026, le projet Tiris, contrôlé à 85% par l'entreprise australienne Aura Energy et à 15% par le gouvernement mauritanien, devrait faire du pays le deuxième producteur de combustible nucléaire d'Afrique de l'Ouest, derrière le Niger. Le programme d'exploration mené par Aura Energy depuis décembre a démontré un potentiel d'augmentation des ressources minérales du projet. Au cours actuel de 80 USD la livre, la mine pourrait générer jusqu'à 2,3 Mds USD de revenus sur 17 ans, soit une estimation en hausse de 44% comparé aux résultats de l'étude de faisabilité du projet, parue en 2023.

Mali – Le Niger fournira 150 M de litres de gasoil au Mali pour l'approvisionnement des centrales électriques

Le Mali et le Niger ont trouvé un accord de partenariat pour la vente de 150 millions de litres de gasoil nigérien à la société Energie du Mali (EDM) en vue d'alimenter les différentes centrales électriques du pays et ainsi faire face à la crise d'électricité

qui persiste sur le territoire malien. Cet accord permettra au Mali de subvenir à environ 30% de ses besoins en gasoil pour l'année 2024.

Mozambique – Accord des autorités pour les termes du contrat de concession d'hydrocarbures confié à CNOOC

Le 26 mars dernier, les autorités mozambicaines ont approuvé les termes et conditions des contrats d'exploration / production d'hydrocarbures entrant dans le cadre du 6ème appel d'offres pour la concession de blocs de recherche et production d'hydrocarbures. Portant sur 5 blocs offshore situés dans le centre du pays (A6-E, A6-G, A6-D, S6-A e S6-B), cet appel d'offres lancé en novembre 2021 avait été attribué en 2022 au groupe chinois CNOOC, en partenariat avec la société publique mozambicaine ENH. Cette entreprise, qui porte systématiquement les participations de l'Etat mozambicain dans les consortiums d'exploitation pétrolière et gazière et production de GNL, prendrait là des parts de capital plus élevées qu'habituellement, jusqu'à 30%. Les travaux comprendront la réalisation d'au moins : 26 000 km² de modélisation en sismique 3D ; 4 puits de recherche en eaux profondes ; d'études géo-scientifiques au large des régions du bassin du fleuve Save et Angoche.

Niger – La Chine avance 400 M USD sur la vente de pétrole brut

Le 12 avril 2024, le Niger et la Chine ont conclu un accord pour une avance chinoise de 400 M USD (246,6 Mds FCFA) sur la vente du pétrole brut nigérien. Dans le cadre de cet accord commercial, le Niger remboursera l'avance chinoise grâce aux premières exportations de pétrole brut du champ d'Agadem, sur une période de 12 mois, avec un taux d'intérêt de 7%. Au terme de ces 12 mois, le Niger pourra décider librement des partenaires avec lesquels il exporte son pétrole brut.

Nigéria – L'État de Nassarawa s'apprête à mettre en service la plus grande usine de lithium du Nigeria

En vue de la deuxième édition du sommet de l'investissement de l'Etat de Nassarawa, son gouverneur, Abdullahi Sule, a annoncé que son gouvernement mettra en service la plus grande usine de traitement de lithium du Nigéria en mai prochain, située dans cet Etat du centre du pays. L'usine de traitement aura une capacité de 4000 tonnes par jour et contribuera à l'industrialisation, au développement économique et à la création d'emplois dans l'Etat. Le gouvernement de Nassarawa et le gouvernement fédéral ont déjà rencontrés des investisseurs étrangers potentiellement intéressés par l'usine, une délégation russe s'est notamment rendue dans l'Etat. Bien que sous-développé, le secteur minier

nigérien a le potentiel pour devenir une source de revenus importante pour le pays. Néanmoins, jusqu'à présent, l'exploitation des gisements se fait trop souvent de manière illégale, non réglementée et à petite échelle, quasi artisanale. Dans le cadre de ses efforts pour assainir le secteur minier, le gouvernement fédéral vient d'ailleurs de révoquer 924 licences dormantes d'exploration et d'exploitation. Le gouvernement souhaite ainsi mettre en place une politique dite « use it or lose it » afin de lutter contre les acteurs qui obtiennent des licences à des fins spéculatives. Les investisseurs devront être prêts à lancer leurs projets dès qu'ils obtiendront leur licence.

Nigéria – La Libye détrône le Nigéria comme premier producteur de pétrole en Afrique

D'après le Rapport mensuel sur le marché du pétrole, publié par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) cette semaine, le Nigéria aurait perdu sa place de premier producteur de pétrole en Afrique au profit de la Libye. En effet, d'après les « communications directes » des Etats-membres, le Nigéria n'aurait produit que 1,231 mbpj au mois de mars, contre 1,236 mbpj pour la Libye. Les niveaux de productions du Nigéria sont ainsi en diminution constante en 2024 depuis le pic atteint en janvier (1,427 mbpj). Cette diminution de la production de pétrole au Nigéria est de mauvais augure pour la stabilité macroéconomique du Nigéria à court et moyen terme, et ce pour diverses raisons. D'une part, l'or noir représente une importante source de devises étrangères pour le Nigéria, alors que le pays tente de renforcer la valeur du naira sur le marché des changes. D'autre part, le secteur pétrolier assure en moyenne la moitié des recettes publiques nigérianes, alors même que le Gouvernement mise sur une production de 1,78 mbpj en 2024. Toutefois, et contre les idées reçues, le secteur pétrolier n'a représenté que 5,4 % du PIB du Nigéria en 2023, celui-ci étant dominé par les services (56,2 % du PIB) et l'agriculture (25,2 % du PIB).

Sénégal – Partenariat entre TotalEnergies et la Sen'eau pour réaliser des centrales solaires

La Société nationale des eaux du Sénégal (Sen'eau), filiale du Groupe français Suez, et Total Energies à travers sa filiale TotalEnergies Renewables Distributed Generation Middle East Africa ont signé, le 28 mars 2024, un accord pour la construction de deux centrales solaires. Les deux infrastructures d'une capacité totale de 20 MWc seront installées sur les sites de production de la Sen'eau (i) à Mékhé dans la région de Thiès avec une capacité de production de 20 GWh pour assurer une couverture de 32% des besoins en énergie du "surpresseur" de Mékhé ; et (ii) à Keur Momar Sarr (nord-ouest du pays) avec une production de 25 GWh.

Somalie – La Turquie va forer du pétrole au large des côtes somaliennes à partir de 2025

Le ministère du Pétrole et des Ressources minérales somalien a confirmé le plan de forage pétrolier par la Turquie dans deux sites au large des côtes somaliennes. Le ministre turc de l’Energie et des Ressources naturelles a annoncé que des travaux sismiques allaient débiter afin de démarrer les opérations de forage en 2025. Cette annonce fait suite à la signature d’un accord de coopération entre la Somalie et la Turquie dans le domaine du pétrole et le gaz naturel autour de la prospection, l’évaluation, le développement et la production de pétrole dans les blocs terrestres et maritimes somaliens mais aussi autour du transport, de la distribution, du raffinage, des ventes et des autres activités de services liées au pétrole. Le projet a généré des débats parlementaires autour des risques de corruption et du potentiel caractère désavantageux de l’accord, auxquels le gouvernement a répondu établir un cadre de gouvernance permettant aux somaliens de tirer les bénéfices des ressources de leur pays.

Soudan du Sud – Reprise prochaine du pompage du pétrole à travers le Soudan

Le 25 avril dernier, Malik Agar, Vice-président du Conseil de la souveraineté du Soudan, a annoncé que le pompage du pétrole du Soudan du Sud reprendrait dans deux mois, grâce à l’avancée des travaux de réparation du pipeline qui transporte le brut sud-soudanais vers le terminal de Bashaer sur la côte de la mer Rouge au Soudan. Cet oléoduc, crucial pour le transport du brut sud-soudanais, avait été endommagé en février dernier, en raison du manque chronique d’investissements de l’opérateur « Bashaer Pipeline Company » (BAPCO), depuis plusieurs mois. Selon le Directeur général de BAPCO, 400 km du pipeline ont été réparés, ne laissant qu’une portion de moins de 80 km à restaurer sur les 1 131 km de l’oléoduc. L’arrêt du transport du pétrole a constitué un choc économique de grande ampleur pour le Soudan du Sud, qui dépend à 95 % de ses recettes d’exportation et 90 % de ses recettes publiques du pétrole.

Industrie, transports et services

Afrique centrale – Projets intégrateurs Cameroun-Congo : 450 M FCFA de la BDEAC pour la construction d’un centre d’incubation

Ce projet de construction d’un Centre d’incubation des innovations numériques s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des onze projets intégrateurs prioritaires de la sous-région CEMAC. Financé à hauteur de 450 M FCFA par la Banque de développement des Etats d’Afrique Centrale (BDEAC), le Centre d’incubation a pour ambition d’offrir aux créateurs d’entreprises numériques : de la formation à l’entrepreneuriat, de la mise en relation avec des partenaires et investisseurs et de l’assistance technique. Il est situé dans la ville de Sangmélina, au sein de l’Ecole supérieure internationale du génie numérique (un établissement de l’Université inter-Etat Congo-Cameroun) créée en 2012 à l’initiative des Chefs d’Etat. Cet établissement compte actuellement 450 élèves ingénieurs, dont 250 Camerounais et 200 Congolais.

Afrique du Sud – Nouvelle offre de Canal+ pour racheter le groupe audiovisuel sud-africain MultiChoice

Début avril 2024, Canal+ a fait une offre pour racheter toutes les actions du diffuseur sud-africain MultiChoice à hauteur de 125 ZAR (environ 6 EUR) par action soit un montant total de 35 Mds ZAR (1,7 Mds EUR environ) pour l'achat des actions MultiChoice n'appartenant pas à CANAL+. Canal+ avait formulé une première offre le 1er février 2024 à hauteur de 105 ZAR (environ 5 EUR) par action, soit à l'époque une offre 40 % au-dessus du prix du marché, refusée par Multichoice. Cette annonce avait conduit à une augmentation du cours de l'action en bourse de 26,6 % le jour même. En février 2024, le Takeover Regulation Panel (TRP), comité sous l'autorité du Department of Trade and International Commerce (DTIC), avait statué que Canal+ devait faire une offre obligatoire de rachat des actions MultiChoice, conformément à la loi sud-africaine dès lors que le seuil réglementaire de 35 % est franchi. Canal+, après le refus initial de vente de Multichoice, a continué à acheter au flottant des actions et franchi la barre des 35 % de participation au capital (41 % désormais). La nouvelle offre valorise le groupe sud-africain à environ 55 Mds ZAR (environ 2,7 Mds EUR). L'opération, qui semble en bonne voie, devra également se plier aux exigences strictes du pays en matière de législation BEE (Black Economic Empowerment) qui oblige un quota d'actionnaires noirs et de restrictions sur la propriété des médias étrangers, qui plafonnent les droits de vote à 20 %. L'intégration de MultiChoice permettrait d'ajouter les 23,5 M d'abonnés que compte le groupe sur le continent africain, dans la partie anglophone principalement, aux 23 M d'abonnés de Canal+ (dont 8 M en Afrique, principalement francophone). Cette consolidation permettrait ainsi au groupe Canal+/Multichoice, et notamment l'offre de streaming Showmax de ce dernier, de peser davantage face à la restructuration du secteur, surtout face aux plateformes américaines (Netflix, Amazon Prime, Apple TV...).

Botswana – Le Botswana souhaite attirer des opérateurs ferroviaires privés

Le service public ferroviaire botswanais Botswana Railways recherche des prestataires de services susceptibles de collaborer ou de s'associer à la fourniture de services de transport ferroviaire de passagers. Botswana Railways a également annoncé étudier la possibilité d'un dégroupage de ses activités en trois filiales distinctes : une entreprise pour les lignes de chemin de fer, une pour le matériel roulant et une dernière pour les activités le long de la ligne. Certaines de ses filiales pourraient potentiellement être privatisées, partiellement ou entièrement. A l'heure actuelle, le train de luxe Rovos est le seul train à passagers à emprunter le faible réseau ferroviaire du pays à destination des chutes Victoria. Tous les autres trains, que ce soit le train de luxe « Blue Train » ou les trains de Botswana Railways, ont arrêté leurs liaisons depuis la pandémie de Covid-19 en 2020. Cette annonce semble indiquer la volonté de Botswana Railways de relancer le secteur.

Bénin – AGL mobilise 75 M EUR pour l'extension et la modernisation du Port de Cotonou

Bénin Terminal, opérateur du terminal à conteneurs du port de Cotonou et filiale d'Africa Global Logistics (AGL), a annoncé la finalisation d'un accord de financement de 75 M EUR, mobilisé auprès d'un consortium bancaire composé de Société Générale Bénin, Vista Bank, Ecobank, CBAO Groupe Attijariwafa Bank et CBAO Bénin. Ce financement est destiné à l'extension et la modernisation du terminal à conteneurs du Port de Cotonou. Le projet prévoit de doubler le linéaire de quai du terminal pour atteindre 1100 mètres, d'augmenter le nombre de portiques, ainsi que des tracteurs portuaires. Il permettra de doubler la capacité du terminal à environ 1 M conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pieds) et de créer 200 emplois directs et indirects à la fin des travaux prévue pour 2026.

Côte d'Ivoire – Air Côte d'Ivoire ouvrira sa ligne Abidjan-Casablanca en mai prochain

La compagnie aérienne Air Côte d'Ivoire a annoncé le lancement, dès le 14 mai 2024, de vols directs vers/depuis le Maroc. Les liaisons seront opérées entre les aéroports Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et Mohammed V de Casablanca. Cette nouvelle liaison est la 2ème desserte long-courrier d'Air Côte d'Ivoire après l'Afrique du Sud (Johannesburg) et la 26ème destination desservie (21 destinations régionales et 5 liaisons domestiques). La compagnie vise la mise en place d'un réseau international et envisage d'ici 2027 de desservir 6 autres destinations : Paris, Washington, New-York, Beyrouth, Londres et Genève.

Gabon – L'État gabonais devient actionnaire majoritaire d'Afrijet

Fly Air Gabon Holding, le véhicule créé début février pour porter les participations de l'État dans les entreprises liées à l'aérien, a acté le 12 mars son entrée au capital d'Afrijet. Avec 56% des parts de la société, l'État gabonais en devient l'actionnaire majoritaire. Cette prise de participation a pour objectif principal de s'appuyer sur la compagnie existante (son réseau, sa logistique, sa main d'œuvre et sa réputation) pour développer le pavillon national, sous la marque Fly Gabon. Le capital apporté par l'État devrait aussi servir à l'achat de deux ATR 72 600.

Gabon – Air France et Afrijet : un accord pour faire de Libreville un hub régional

Air France et Afrijet ont signé un accord de coopération commerciale (dit accord « interline ») permettant de combiner sur un même billet Air France des trajets effectués sur les deux compagnies. A travers cet accord, dont la mise en œuvre

est prévue fin mars 2024, les deux compagnies ont l'ambition de développer le trafic aérien de/vers l'aéroport de Libreville, amené à devenir une plateforme de correspondance en Afrique Centrale. L'objectif est donc d'augmenter la connectivité régionale et internationale du Gabon, et de faciliter l'expérience des clients des deux compagnies. La commercialisation supportée par Air France au niveau mondial donnera par ailleurs une forte visibilité internationale à la destination Gabon et au réseau régional d'Afrijet.

Ethiopie – Mise à jour des plans d'investissement de Safaricom

Vingt mois après le lancement de ses services en Ethiopie, Safaricom, par la voix de son Directeur général, a annoncé devoir investir 1,5 Md USD supplémentaires au cours des trois prochaines années pour augmenter la couverture de son réseau de télécommunications, au-delà des 27 villes desservies actuellement, en y intégrant quatre nouvelles régions. Il s'agira notamment d'étendre le réseau de tours télécoms utilisées à 7 000 unités, contre 2 500 actuellement (dont 40 % sur location des services d'Ethio Telecom). Ces investissements s'inscrivent dans le plan de 8 Mds USD annoncé lors de l'obtention de la première licence privée du pays en 2021. Safaricom revendiquait 5 millions d'abonnés actifs en août 2023, dernier chiffre en date, contre 72 millions à la même période pour Ethio Telecom.

RDC – Signature du 5^{ème} avenant de la convention de collaboration de 2008 avec des entreprises chinoises

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a présidé le 14 mars dernier la cérémonie de signature du 5^{ème} avenant de la convention de collaboration conclue en avril 2008 avec un groupement d'entreprises chinoises (China Railway Group et Synohydro Corporation) concernant le développement de projets miniers et de projets d'infrastructures en RDC. Parmi les points principaux de cet accord figure la révision du montant des investissements réalisés pour les infrastructures passant de 3,2 à 7 Mds USD. Selon Alexis Gisaro, ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, cette révision représenterait la construction d'environ 5 000 km de routes. Cet avenant consacre aussi la participation de la RDC dans le capital de la Sino-Congolaise Hydroélectrique (SICOHYDRO) de Busanga (60% pour le GEC et 40% pour la RDC) et la répartition des actions de la Sino-Congolaise des Mines (SICOMINES), 68% contre 32%. La Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES) devrait par ailleurs commercialiser une partie de la production de SICOMINES qui payera 1,2 % de redevance sur la base de son

chiffre d'affaires annuel. Cet accord marque la fin officielle de longs mois de négociations entamées en 2023.

Agriculture et agroalimentaire

Congo – SOMDIA va investir 14 Mds FCFA pour créer une distillerie

La Société agricole de raffinage industriel du sucre (Saris) va étendre ses activités avec une nouvelle usine capable de transformer 25 000 tonnes de mélasse en 6 millions de litres d'alcool par an dès 2025. Somdia, la Société d'organisation, de management et de développement des industries alimentaires et agricoles, filiale sucrière et meunière du groupe français Castel, va investir 22 M EUR (soit environ 14,5 Mds FCFA) pour créer cette distillerie. La mise en service est prévue pour novembre 2024. La distillerie sera construite par l'entreprise Congo Contracting et dotée d'une technologie fournie par l'entreprise indienne Praj, spécialisée dans les solutions de bioénergie durables.

Côte d'Ivoire – Augmentation de 50% du prix bord champ minimum de cacao

Le 2 avril 2024, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières a annoncé que le prix bord champ garanti du cacao a été fixé à 1 500 FCFA (2,3 EUR) le kg pour la campagne intermédiaire de commercialisation 2023-2024 qui s'étend d'avril à septembre de cette année. Selon le ministre, ce prix représente 64% du prix CAF moyen résultant des ventes par anticipation de la récolte pour cette campagne intermédiaire. En outre, il faut souligner qu'il s'agit du niveau de prix le plus élevé de l'histoire de la filière cacao en Côte d'Ivoire. A noter que cette augmentation fait suite à l'embellie vertigineuse des cours mondiaux du cacao qui ont atteint des records jamais observés depuis plus de quarante ans. A noter que la filière café-cacao est le fer de lance de l'économie ivoirienne pour sa contribution à plus de 40% des recettes d'exportation et à plus de 15% du PIB.

Agenda

Mai 2024	EU Business Summit	Ghana
14-15 mai 2024	Invest in Africa Energy	Paris, France
14-17 mai 2024	NAMPO, salon de l'agriculture	Bothaville, Afrique du Sud
12-14 juin 2024	Mining Week Lubumbashi	Lubumbashi, RDC
Fin mai 2024	Forum économique Gabon organisé par le MEDEF International	Paris, France
26 juin 2024	Forum Afrique australe de Business France	Paris, France
Octobre 2024	Business Forum régional de la chambre de commerce	Johannesburg, Afrique du Sud
Novembre 2024	French Week	Nigéria
11-14 novembre 2024	AfricaCom	Le Cap, Afrique du Sud
19-20 novembre 2024	Ambition Africa	Paris, France

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobniak**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Thierry Blin**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Jérôme Baconin**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Julien Defrance**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Annie Biro**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Christophe Morchoine**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié (stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr)

Thomas Kergonou-Jimenez (thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>